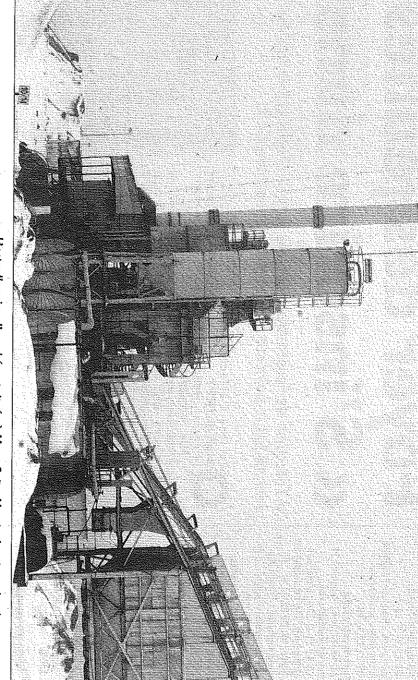


de Lexy. sur la zone des tion d'enrobage prise Eurovia ont ban communal afin de présenter réunion publique organisé une des représen-Quémènes sur le le projet de statants de l'entre-30.70 Plusieurs élus Gérard Allieri, de Lexy et



L'actuelle usine d'enrobés est située à Mont-Saint-Martin depuis... plus de trente ans.

sents.

sines étaient prédes localités voi-

dynamiser l'activité commerciale, sociale... A Lexy, nous avons des projets et on en est flers. » Plutôt bavard, Gérard Allieri, maire de Lexy, lors d'une réunion publique, la semaine passée. Et pour cause, celle-ci avait pour objet de présenter le projet de centrale d'enrobés, otre force n'est pas à Bel-val, ni à Luxembourg ville, elle est avant tout dans le Pays-Haut. Que chacun prenne ses responsabilités pour

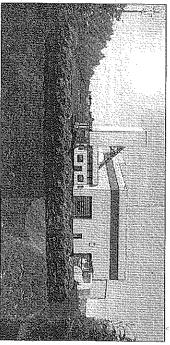
proté par Eurovia.

Un dossier qui a fortement attisé les tensions entre des élus voisins et les membres d'une association de défense de l'environnement au cours des dernières années. « L'avenir du Bassin de Longwy passera par le maintien de l'industrie, continue Gérard Allien. Quel intérêt aurais-je à porter depuis deux ans, un projet aussi décrié que celui-ci? Nous nous sommes beaucoup questionnés et si le moindre élément technique rédhitoire était apparu, nous projet aussi depard, nous projet etait apparu, nous projet etait apparu projet etait apparu, nous projet etait apparu, nous projet etait apparu, nous projet etait apparu projet etait n'aurions pas donné notre

Le maire de Lexy a profité de cette introduction pour dénonce qui est regrettable.

Hervé Della Valle, directeur sional d'Eurovia, et Marie-Lou

de Lexy n'aura rien à voir avec celle de Mont-Saint-Martin, assure Hervé Della Valle. Elle sera composée d'un bâtiment type industriel qui abritera le poste d'enrobage, d'un local avec bureau et réfectoire, ainsi qu'une aire de stockage de granulats. » La zone des Quémènes, située à la sortie de la ville, accueillera cette nouvelle instal-



La future station d'enrobés sera construite sur la zone des Quémènes à Lexy. Sa mise en service interviendra au début de l'année 2012. Photo DR

層の名名のコロボーション

J'irai jusqu'au bout de ce projet, quoi qu'il m'en coûte, pas de manière brutale, mais de manière déterminée. Bien sûr, il est toujours plus facile et plus confortable de rester immo-

régional d'Eurovia, en ment déléguée environnement, avaient fait le déplacement pour présenter la future station d'enrobage.

Actuellement basée à Mont-Saint-Martin, la structure ne

Actuellement basée à Mont-Saint-Martin, la structure ne répond plus aux normes en vigueur. « Eurovia est ancrée dans le territoire et souhaite y rester. L'investissement pour ce nouveau projet se monte à 3-4 millions d'euros La station de Lexy n'aura rien à voir monte de lexy n'aura rien de lexy n'aura rien

Des représentants d'Eurovia avaient fait le déplacement pour présenter le projet de station d'enrobage. Photo RI

80% d'enrobés produits à Mont-Saint-Martin Eurovia produit 120 000 ton-

nes d'enrobés par an sur le secteur, près de 80 % sont fournis par Mont-Saint-Martin Enrobés (MSTME). « Les utilisateurs sont des maîtres d'ouvrage publics, des conseils généraux ou des communautés de communes, précise Hervé Della Valle. Il y a également des clients privés qui utilisent ces enrobés pour la réalisation de lotissements ou de parkings. Il est nécessaire de maintenir une production au cœur de la zone ce qui permettre de réduire les rochts de trens ra de réduire les coûts de trans-ort et le coût global des chan-

De nombreux élus ont assisté à ce rendez-vous public et ont eu l'occasion d'exprimer leur avis à l'instar de Serge de Carli, maire et conseiller général de Mont-Saint-Martin. « Il n'y a rien de pire que d'entendre des choses infondées. Et depuis qu'il y a débat, je suis surpris que certains ne m'aient pas appelé. L'usine de Mont-Saint-Martin se situe à 150 mètres à peine de mon jardin, elle est là depuis 30

ans... Je suis un peu surpris qu'on ne se soucie pas de la santé des Saint-Martinois ! Je le dis avec provocation ! » L'élu a concédé que les habitants pou-vaient se poser des questions elle sera plus moderne et respectera les normes environnementales en vigueur. [...] A Mont-Saint-Martin, nous ne voyons pas partir Eurovia de gaieté de cœur, mais l'usine reste dans l'agglomération, c'est le principal. » Même son de cloche pour Yves Jeunesse, président du Syndicat mixte industriel. « En 2005, le député et conseiller général de l'époque était venu me demander si je n'avais pas un terrain pour Eurovia. Je lui ai répondu qu'on ne ferait rien si le maire de Lexy n'était pas d'accord, rappelle Yves Jeunesse. En février 2006, le terrain a été vendu et c'est aberrant de voir au'on est à ce stade fin pu très bien all de la frontière. voir qu'on est à ce stade 2010 ! Malgré les pressions, municipalité de Lexy et s

station d'enrobage à lexy étape par étape TO COSSION

29 octobre 2007.

Le projet de construction d'une nouvelle station d'enrobés est déposé à la préfecture de Meurthe-et-Moselle. 2008.

enquête publique est

uin 2008.

Le conseil municipal de Lexy émet un avis favorable à l'ins-tallation, par la société Mont-Saint-Martin enrobés, d'un poste d'enrobage à Lexy.

Une association pour l'environnement et la qualité de vie sur le Pays-Haut voit le jour. Ce collectif d'habitants plaide en faveur de l'implantation de la station d'enrobage sur la zone du Parc international d'activité, soit à Mont-Saint-Martin, soit à uillet 2008.

Le conseil municipal refuse d'accorder le permis de cons-truire à Eurovia.

Septembre 2008.

Novembre 2008

Le Coderst (conseil départe-mental de l'environnement des risques sanitaires et technolo-giques) rend un avis favorable au projet de station d'enrobés écembre 2008. permis de construire est idé par le maire de Lexy.

octobre 2009.

Janvier 2010. Le juge des référés du tribunal administratif de Nancy décide de suspendre les travaux jusqu'à un jugement sur le fond. In second permis de cons-ruire est validé.

uillet 2010

Le tribunal administratif de Nancy annule l'arrêté d'exploi-tation de l'entreprise Mont-Saint-Martin enrobés, filiale Eurovia, qui doit s'implanter Lexy au lieu-dit des Quémè-

Décembre 2010.

Le tribunal administratif de Nancy doit statuer sur le permis de construire. L'autorité environnementale devrait donner un avis favora

Février 2011 à mars 2011.
Une enquête publique est prévue pour une nouvelle station d'enrobage. prévue pour une nouvelle autorisation d'exploitation. Fin 2011-début 2012.

Sandra Nonnenbruck

Les membres du conseil municipal de Lexy et des élus voisins ont assisté à cette réunion publique.

M < T とののの トコく T

D. G